dit, et je me souviens bien d'y avoir vu cette malle. Je la reconnais à son aspect, à sa couleur.

— *Mais pourquoi*, interroges M. Goron, avec-vous dit tout d'abord, dans une lettre que vous avez écrite à Paris, que la malle était noire.

— Je me suis évidemment trompé. Cette malle, je l'ai toujours vue noire, et pour cela, m'avait paru être d'une couleur très foncée; j'ai dit qu'elle était noire, mais le mot suis mal exprimé : c'est sombre que j'aurais dû écrire.

Invité à fournir des renseignements détaillés sur le séjour d'Eyraud et de sa maîtresse chez lui, le cuisinier dit que ses occupations le retenaient hors de son domicile la plus grande partie de la journée, qu'il ignorait ce que ses hôtes avaient fait exactement à Londres, et il pria le magistrat d'interroger sa femme, bien plus à même que lui d'éclairer la justice sur ce point. Tout ce que Cheron put dire, c'est qu'Eyraud et Gabrielle B... étaient arrivés chez lui le 26 juin, que Gabrielle était partie seule, le 16 juillet, cinq jours après l'achat de la malle en question et qu'elle, et qu'Eyraud avait quitté Londres, le 21 du même mois, au reçu d'un télégramme de Paris ainsi conçu : « Tout est arrangé, revenez. — Gabrielle. »

Ce tout est arrangé, ne fait-il pas songer à la préparation du crime par Gabrielle, à cette ténébreuse machination dont ouffle a été victime? Si ces mots sont employés dans leur sens véritable, il faut admettre l'existence d'un ou plusieurs complices. Avec qui Gabrielle a-t-elle tout arrangé? Y a-t-il là un mystère que la police éclaircira peut être un jour. Mais revenons à nos interrogatoires.

Nouvelle confirmation

La femme Chéron peut avoir trente ans.

Nouveau serment, nouvelle présentation de la malle. Elle la reconnaît formellement pour l'avoir vue dans la chambre d'Eyraud du 11 au 16 juillet. Elle a été frappée par ses dimensions et s'est étonnée qu'on pût faire l'achat d'un tel objet quand on n'avait rien à mettre dedans. En effet, Eyraud et sa maître ne possédaient que fort peu de linge et leur garde-robe ne se composait que des vêtements qu'ils portaient journellement. « C'est pour faire un voyage aux colonies que mon oncle a acheté cette malle, dit un jour Gabrielle à la femme Cheron, nous avons bien à Paris de quoi la remplir.

On sait déjà que lorsque Gabrielle débarqua à Paris, rue de la Bastille, chez M. L..., la malle ne contenait qu'une vieille robe et les brides d'un chapeau acheté à Londres par la maîtresse d'Eyraud. M. Goron a apporté ces brides ici, mais il ne les a pas montrées aux époux Cheron.

Une ancienne maîtresse

Enfin, pour terminer, voici le résumé de la déposition du quatrième témoin, Mme Alexandrine V...

Cette personne est âgée de trente ans : elle avait seize ans lorsqu'elle connut Eyraud au Brésil; elle vécut avec lui pendant plusieurs années; puis une brouille étant survenue, elle partit pour l'Espagne. Un peu plus tard, Eyraud la rencontra à Paris. Alexandrine étant dans une gêne extrême, son ancien amant lui promit de lui procurer une situation, et, à cet effet, il fit insérer une annonce dans le *Figaro*, mais la place demandée ne s'étant pas présentée, la jeune femme partit pour Londres, où depuis elle s'est mariée.

Eyraud est resté en relations étendues avec Mme Alexandrine, et c'est elle qui, le 26 juin au soir est allé attendre les voyageurs à Douvres. Interrogée par les coïnduite chez les époux Cheron, où elle leur avait retenu une chambre de 18 shillings par semaine.

Mme Alexandrine V... n'a pu rien dire au sujet de la malle, qu'elle n'a jamais vue et elle ignore la retraite d'Eyraud.

Nous avons dit que la commission rogatoire apportée ici par M. Goron ne visait qu'un point, le reconnaissance de la malle; c'est maintenant une chose faite, et le chef de la sûreté considère sa mission comme terminée. A l'issue des interrogatoires dans le *cabinet de Bow street*, la malle de Maillery a été réintégrée dans la chambre de Jaume, à l'hôtel de Charing Cross.

Le chef de la sûreté va s'occuper, aujourd'hui, de recueillir des renseignements sur les faits et gestes d'Eyraud et de sa maîtresse à Londres.

L'INFLUENZA

Sans décrire les symptômes de cette bizarre maladie, symptômes que les habitants n'ont pas pris à connaître *à leurs dépens pour la plupart*, il reste bien des choses à dire sur cette curieuse, brutale et étrange affection.

Ses causes surtout sont encore inconnues et les opinions les plus diverses sont émises sur elle. Il... et... même de sa nature.

Les médecins français, Brouardel, Proust et d'autres hygiénistes font de l'influenza une vulgaire grippe, à symptômes alarmants parfois mais à pronostic bénin. On n'en meurt pas c'est la l'essentiel.

On a également prononcé le mot de dengue. On a voulu voir une invasion septentrionale de la fièvre rouge, encore appelée la grippe des *pays chauds*. Un art cle du docteur de Brun de la Faculté de médecine de Bayreuth (Revue de médecine, août 1889) a servi de base pour étayer cette opinion.

Les caractères de l'influenza et ceux de la dengue sont cependant que peu de points communs : la rapidité de l'invasion morbide, la fièvre et la courbature. En revanche les deux maladies diffèrent : les douleurs rhumatismales, une marche compassée et bizarre, une éruption comme dans la scarlatine, une affection qui tantôt marquent dans l'influenza; celle-ci présente de la sécheresse de la gorge, du coryza, de la toux. Les différences me semblent assez marquées pour faire de ces deux affections deux maladies distinctes.

L'influenza nous occupe surtout ; elle n'est pas à nos portes, elle est bel et bien dans nos maisons et si ses caractères varient avec les individus, cela tient, pour nous, aux déformations des tempéraments.

Nous évoluons, nous nous modifions par le *struggle for life* : les civilisations créant des besoins nouveaux amènent des changements dans nos organes, dans nos goûts, d'autre part les climats ne restient pas semblables à eux-mêmes, et cela est tellement vrai que certaines plantes, certains animaux disparaissent des quelques pays et apparaissent dans d'autres. Toute cette évolution dûe à des causes multiples, modifie profondément et depuis à des mêmes maladies des caractères différents et ceux-ci s'accordent avec les tempéraments.

Les individus nerveux — j'ai pu le constater — sont plus malades et présentent les symptômes épéiques que le tailement de la grippe saisne et gardé. C'est là, il semble, un argument en faveur de cette théorie de transformation des maladies. Si nous ne nous avons rien qui doive nous étonner verrons-nous apparaître de nouvelles maladies — ou plutôt des affections qui ne paraîtront telles — et qui ne seront que les anciennes, radicalement changées.

* * *

Quelle est la cause de l'influenza ?

Air, eau, miasmes, variations climatériques, tels sont les agents en jeu et toujours incertitude.

L'air ou l'eau semblent jouer le rôle prédominant dans la transmission de la maladie. Quant au microbe crimigal de bas-humanité, il n'est pas encore trouvé. N'importe-t-il pas un pas des microbes depuis quelque temps? et les conditions personnelles ou atmosphériques ne sont-elles pas trop négligées?

En effet, si l'on étudie la constitution de l'air que nous respirons, on sait que celui-ci n'est pas toujours semblable à lui même. Il y a bien de l'oxygène et de l'azote, mais il existe parfois en quantité variable de l'oxygène électrisé par les orages, les aurores boréales, les tempêtes, phénomènes que, soit dit en passant, ont été très fréquents ces temps ci. Cet oxygène électrisé est doué de propriétés spéciales, d'odeur particulière et a reçu le nom d'*ozone*.

On sait qu'en temps d'épidémie il est rarefié dans l'atmosphère et que les microbes en profitent pour se développer. En revanche, les animaux plongés dans l'ozone ont la fièvre, le coryza, la sécheresse de la gorge... enfin une série de symptômes ressemblant à ceux de l'influenza. Aussi est-on en droit de se poser la question suivante: Et-ce l'excès d'ozone — dû aux phénomènes météorologiques très fréquents il y a peu de temps et aux exhalaisons électriques de notre grande Exposition — qui est la cause de l'épidémie régnante?

Le papier imbibé d'iodure d'amidon et de potassium décèle l'ozone en bleuissant; le moyen est donc des plus simples pour fixer cet oxygène condensé, et n'est plus facile que d'en jeter un peu dans les chambres des malades et d'en étudier l'effet.

* * *

L'ozone ne peut rester toujours en quantité trop considérable dans l'atmosphère. La pléthore apparîtra la faiblesse pour l'équilibrer et *ce cercle* : il y avait diminution d'ozone, d'autres maladies pourraient nous visiter; on traitrait alors les malades par l'air électrisé. On ferait de l'ozone et on aurait ainsi tant en sous *niche aux morbides affections* qui nous voudraient visiter !

D. F.

A l'Etranger

A VIENNE

Vienne, 24 décembre. — Il y a eu hier et aujourd'hui grande affluence de malades aux hôpitaux qui sont comptes et qu'il n'est pas rare que tous ceux qui se sont présentés, quoique les salles de clinique fussent converties en ambulances.

Beaucoup de cochers et de conducteurs de tramways sont atteints et, ce qui est plus sérieux encore dans ce moment-ci, c'est qu'un grand nombre d'employés et de fonctionnaires de la poste sont également tombés malades.

PROCÈDES ITALIENS

Sur la frontière. — Un incident. — Pêcheurs français molestés.

On écrit de Nice, 23 décembre.

Ce matin, à quatre heures, le barque *Sainte-Devote*, de Menton, montée par le nommé Palmaro, patron pêcheur, et quatre hommes, était allée à la frontière pour pêcher. Palmaro était une bouée à la mer et s'y amarra.

A ce moment arrivaient des douaniers italiens dans une barque, qui déclarèrent que *Sainte Dévote* était dans les eaux italiennes et intimèrent à Palmaro l'ordre de les suivre à Vintimille.

Palmaro protesta qu'il était dans les eaux françaises et offrit de le faire constater; le brigadier italien voulut saisir la *Sainte Dévote*, mais Palmaro et ses hommes dégagèrent la barque et naguèrent vers Menton.

Le brigadier italien sortant alors son revolver tira en l'air; puis il fit relever la bouée, qu'il emporta à Vintimille.

Il paraît que Palmaro était bien dans les eaux français.

DERNIÈRE HEURE

L'Influenza

Montpellier. — L'influenza sévit dans les casernes et dans les écoles, on signale des cas nombreux mais bénins.

Londres. — On assure que la réponse du ministre du Portugal au sujet du Vicudient de Serpabino a été accueillie favorablement au Foreign Office parce qu'il démontre le désir sincère du Portugal d'*examiner l'affaire dans un esprit de* conciliation.

Bruxelles. — Depuis hier l'influenza a fait une sérieuse apparition dans les casernes, l'effectif des gradés vaillies est tellement réduit qu'on a dû décommander un certain nombre de services; la même situation existe dans les régiments des carabiniers et des grenadiers; à Anvers l'influenza est très répandue, il sévit surtout dans les quartiers populeux. Toutes les écoles ont plus de la moitié des élèves manquant.

QUATRE-VINGT-NEUF

24 décembre

Au comte de Clermont-Tonnerre, qui a réclamé l'admission des non catholiques à toutes fonctions municipales et provinciales, et à tous les emplois civils et militaires, comme les autres citoyens, le ministre répond en repoussant *l'admission dans les corps municipaux* des exécuteurs, des comédiens et des juifs.

L'exclusion des exécuteurs de la justice n'est point fondée sur un préjugé. Il est dans l'intérêt du tout homme de bien, de frémir à la vue de celui qui assassine de sang-froid son semblable. On dit que la loi exige cette action, mais la loi ne demande-t-elle à un homme d'être bourreau? Ce préjugé est appuyé sur l'honneur qui doit être spécialement respecté dans une monarchie.

L'opinion qui exclut les comédiens, n'est point un préjugé; elle honore au contraire le peuple qui la conçoit. La morale est la première loi, la profession du théâtre viole essentiellement cette loi, puisqu'elle soustrait un fils à l'autorité paternelle.

Quant aux juifs, la proposition de M. de Clermont-Tonnerre est encore plus inacceptable; le mot juif n'est pas le nom d'une secte, mais d'une nation qui a des lois qui les a toujours suivies et qui existe au milieu de nous. Appeler les juifs des citoyens, ce serait comme si l'on disait que, sans lettre de naturalisation et sans cesser d'être Anglais et Danois, les Anglais et les Danois pouvaient devenir Français.

Les juifs ont traversé six sept siècles sans se mêler aux autres nations. Ils n'ont jamais fait que le commerce de l'argent, ils ont été les seuls dans un pays agricole, aucun d'eux n'a encore un ennoblir ses mains en dirigeant le sou ou la charrue.

Ils ne doivent pas être persécutés, ils son hommes, ils sont nos frères, et anathème à quiconque, parlerait d'intolérance. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions religieuses, nous avons reconnu et, dès lors, vous avez assuré aux juifs la protection la plus étendue. Qu'ils soient donc protégés, comme individus et non comme Français, puisqu'ils ne peuvent être citoyens.

Après quelques discussions, l'Assemblée décrète que tous les citoyens seraient admissibles aux emplois civils et aux fonctions administratives, et qu'il n'y aurait d'autre motif d'exclusion que ceux résultant des décrets constitutionnels.

Petites nouvelles

— **Un mobilier original.** — Un Américain vient d'avoir l'idée excentrique de faire exécuter par des artistes verriers un ameublement tout en cristal.

Le lit de chambre à coucher est, jusqu'aux pieds, barres et montants, du plus pur cristal que décorent des dessins variés.

Les armoires, canapés, fauteuils, chaises, tables, étagères, bureaux et autres meubles sont de la même matière transparente.

CONTE DE NOËL

LE PREMIER DÉSIR

Sous son large abat-jour de dentelle rousse et de crêpe bleu la lampe éclaire doucement de sa lumière tranquille et douce le petit salon confortable, tendu de satin gris ; sur la cheminée, la pendule en porcelaine de Saxe, les flambeaux à trois branches, supportés par des bergers et des bergères Pompadour, racontent l'adorable idylle du XVIIIe siècle, cette pastorale exquise et maniérée qui *mettait du fard* aux joues des paysannes et des vertugadins sous leurs cotillons brochés, souvenir délicat d'une époque précieuse, élégante et raffinée dans ce grand hôtel du Paris moderne et financier, note discrète, parfum de distinction d'une société disparue. A demi-penchée dans son large fauteuil, la jeune mère parcourt distraitement un livre et suit à ses côtés, d'un regard attentif et tendre, la filette ébouriffée qui couche *ses grandes poupées dans les plis de sa* robe d'intérieur et confie sa petite dernière, un incassable de six mois encore endormi dans son berceau de ouate, à la garde vigilante du cit. Mouche.

Oh ! Mouche, sybarite égoïste, avez-vous bien compris l'importance de votre mission ! Chat fourré, superbe et magistral qui ne courez plus les gouttières, qui avez pour vous les joies du cœur de la civilisation, vous qui avez médecins et serviteurs, personnage hautain et dédaigneux, savez-vous qu'une mère vient de mettre son bien le plus cher, le charme de sa vie et la joie de son cœur sous la protection de vos deux pattes.

Savez-vous aussi Mouche, sphinx impénétrable que cette mère, Mlle Suzette, Suzanne ou Suzon suivant les âges et la condition des personnes, est le plus ravissant des bebys de six ans qui fassent briller deux yeux bleus et fleurir deux lèvres rouges sous de longs cheveux blonds ?

Mouche, si vous savez tout cela vous n'en dites rien et vous avez peut-être raison, vieux philosophe, car vous ne l'ignorez pas, il faut être sobre d'éloges *avec les petites filles, à peine nées elles* savent déjà qu'elles ont été créées pour plaire, pour séduire, et il ne saurait convenir à un animal réfléchi et sensé, tel que vous l'êtes, d'encourager ce penchant à la coquetterie.

L'enfant va, vient, s'anime, gazouille comme un oiseau, la mère tendre, douce :

A travers ses songes sans nombre
Endormi son pur et joyeux,
Et sans front s'éclaircit dans l'ombre,
A la lumière de ses yeux.

Tout à coup au milieu de ses préoccupations enfantines et de ses soins touchants Mlle Suzette, après avoir bordé la couverture et fermé les rideaux du berceau relève la tête.

— *Dis-moi petite mère, c'est demain* Noël ?

— Mais, oui, mignonne.

— Alors, petit Jésus va m'apporter des jouets cette nuit.

— Certainement, car tu as été sage, tu as appris à lire et le bon Dieu voudra t'en récompenser.

— Est-ce qu'il m'en apportera aussi pour Lison et pour Madeleine?

— Tes deux poupées! Sans aucun doute, si elles ont été gentilles, obéissantes, si elles t'ont obéi et que tu n'aies pas à te plaindre d'elles.

— Oh ! gentilles, elles ne l'ont pas été toujours, toujours, c'est Lizon qui a mangé le dernier pot de confitures et c'est Madeleine qui a déchiré ma robe neuve en grimpant sur le bahut, le bon Dieu ne peut pas bouder, n'est-ce pas petite mère ?

— *Je ne le crois pas*; et si elles *mettent* leur sabot dans la cheminée il est probable qu'elles auront aussi leur part.

— Et à moi qu'est-ce qu'il mettra dans mon sabot le petit Jésus ?

— Dame, je ne sais pas, peut-être une nouvelle poupée...

— *Oh ! j'en ai déjà deux*, sans compter celles qui sont dans l'armoire, et pour les poupées c'est des petites sœurs qui ne parlent pas. J'en aimerais mieux une qui parle

— Alors, un ménage, une voiture, que sais-je, ce que tu désireras, si tu le lui demandes bien, bien gentiment.

— J'en aiplein la chambre aux joujoux, c'est pas tout ça que je voudrais

— Qu'est-ce donc?

— Eh ! bien je voudrais...

Puis saisissant les genoux de sa mère, elle enlaçant le cou de ses deux petits bras potelés et roses, elle cache toute rougissante sa tête de chérubin et murmure plutôt qu'elle ne dit :

— Je n'ose pas...

— Voyons, chérie, un peu de courage, est-ce donc si grave ce que tu demandes, tu penses bien qu'on peut tout dire au petit Jésus, puisqu'il sait tout. Que *voudrais-tu qu'il te donne*.

— Je n'ose pas le te dire, maman, et plus confuse encore, rieuse et fâchée, audacieuse et timide, elle enfouit ses joues purpurines dans les dentelles qui couvrent le sein maternel.

— Ah ! mignonne, *mignonne, tu n'as* pas confiance en ta maman, comme c'est mal, voyons, embrassez-moi, là, bien, encore et maintenant, méchante, dites-moi tout, tout, allons ma chérie, qu'est-ce donc ?

— En bien, maman, je voudrais... je voudrais un petit mari.

Th. BERGÈS.

Chronique régionale

NOËL — INFLUENZA

L'influenza qui a commencé par être la maladie des gens riches et privilégiés est devenue tout à fait démocratique. Nous n'en serons peut-être pas exempts. Elle sévit actuellement à Lille avec une force dont *on ne l'aurait pas crue capable*. Beaucoup en ont été pris et en souffrent aujourd'hui. C'est que pour reveillonner, la grippe n'a rien de bien commode, même sous sa nouvelle forme.

Et il paraît que les souffrances auxquelles sont condamnés les malheureux *influenzés* ne sont pas du tout enviables.

Nous en connaissons plus d'un qui ne se sont point sauté, la nuit dernière, à l'excellente table de famille et qui ont dû dévorer de leur lit le fameux orchestre de la brasserie Becker. Heureusement pour *les valides*, la princesse Dolgorouki n'était point grippée. Son orchestre, composé d'artistes réputés de Paris et les bien portants s'en sont donné à cœur joie à la santé des absents.

L'Influenza à l'Institut Industriel

Trente-deux cas d'influenza se sont produits à l'Institut Industriel de Lille.

Les élèves de cet établissement ont été licenciés jusqu'au 5 janvier 1890.

Souscription Faidherbe. — Le montant de la souscription atteint actuellement le chiffre de 117.144 fr. 31.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de l'enseignement primaire

Nous avons publié hier les résultats des élections du 22 décembre pour les instituteurs et institutrices publics. Nous complétons aujourd'hui en donnant les résultats du scrutin intéressant l'enseignement privé.

Enseignement privé laïque (1 délégué à élire).

Electeurs inscrits	177
Votants	95
Suffrages exprimés	95
Majorité absolue	48

MM. Vandeyvère, instituteur privé à Lille 58 v.
Cuchetet id id. 31
Cinq autres, de 2 à 1 voix.

M. Vandeyvère, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est adjoint au Conseil départemental pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé.

Enseignement privé congréganiste (1 délégué à élire)

Electeurs inscrits	1 677
Votants	797
Bulletin nul	1
Suffrages exprimés	796
Majorité	399

MM. Varroy, instituteur privé congréganiste à Lille . . . 739 voix.
Grison, id 6 id.
Bonnefoy, id 6 id.
quatre autres de 1 à 4 voix.

M. Varroy, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est adjoint au Conseil départemental pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé congréganiste.

Chronique Locale

ROUBAIX

Un vol rue du Moulin. — Lundi, vers midi, rue du Moulin, un individu rentrait chez M. Spriet Vreux, épicier en gros, place de la Fosse aux chênes et dérobait un panier de figues, qu'il prenait la fuite dans la direction de la rue d'Arcole.

M. Spriet se mit à sa poursuite, mais l'ayant perdu de vue, il dut se contenter d'aller déposer une plainte chez M. le commissaire de police du troisième arrondissement.

Une arrestation pour vol. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Ed. Vercruysse, terrassier, âgé de 46 ans, demeurant cour du Pavillon Chinois, rue de Lille, à Croix.

Il est inculpé d'un vol d'une pièce de tissu, d'une valeur de 120 francs.

Un cheval qui brise des carreaux. — Ces jours derniers, un tombereau attelé de deux forts chevaux appartenant à M. Dessertine, voiturier, rue de Fresnoy, passait rue des Fleurs, lorsque l'un d'eux se cabra et s'emporta, faisant briser un carreau de la devanture d'un magasin.

Le cheval s'est fait une légère blessure à la bouche, mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

Un vol boulevard de Strasbourg. — La bonne de Mme Petit, à qui on avait confié lundi matin, les deux enfants, s'est emparé d'une montre en or, d'une valeur de 100 francs, qui se trouvait sur la cheminée.

Mme Petit a déposé une plainte à M. le Commissaire du 4e arrondissement.

Recensement de chevaux et voitures. — La Mairie de Roubaix fait savoir, rappelé aux propriétaires de chevaux et voitures susceptibles d'être requis pour le service militaire, qu'ils doivent faire, à la mairie *lieu du recrédatal, à avant le premier janvier prochain*, à la déclaration obligatoire prescrite par la loi du 3 juillet 1877.

Les retardataires passibles d'une amende de 50 à 200 francs seront poursuivis devant le tribunal compétent aux termes de l'art. 52 de la susdite loi.

Association des dames françaises. — Nous avons appris avec plaisir que l'Association des Dames Françaises recevait aux blessés militaires et aux civils dans les calamités publiques, organisée pour le 28 décembre, un grand concert qui promet d'augmenter le capital du comité de Roubaix.

Il est à souhaiter que toutes les places de l'Hippodrome seront prises d'avant d'abord parce que la composition du concert est une promesse de régal pour les amateurs de musique, ensuite parce que cette œuvre est des plus patriotiques et des plus humanitaires.

Préparer des bons ambulances pour nos fils qui tombent sur le champ de bataille, adoucir les souffrances, les maux de ceux qui défendent la patrie, ou de ceux que frappe une calamité publique, est-il un but plus élevé, plus noble, plus utilitaire à poursuivre ?

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de ne pas manquer cette excellente occasion d'assister à une réunion charmante et de s'associer à une œuvre bonne entre toutes.

Nous leur conseillons de se hâter de retenir leurs places.

Parmi les célébrités qui participeront à la soirée de samedi prochain, citons Mr Broisat-Persans, M. Prudhon, de la Comédie Française; M. Soulacroix, l'excellent ténor de l'Opéra-Comique; Mlle Dadain, violoniste âgée de 15 ans, lauréat prix du Conservatoire de Paris; MM. Gustave Meyer, notre distingué concertoyen et Jules Wasteeuw, le Bruxellois Tourquennois; M. Bouhy, basse chantante, qui crée il y a dix ans, le rôle de Domingo dans Paul et Virginie; Mlle Stutenbier, notre concitoyenne. Le « Pour et le Contre », comédie de Octave Feuillet et l' « Autre monde », de Pallieron, seront joués par les artistes nommés de la Comédie Française.

Enfin la Grande Harmonie donnera son précieux concours à cette charmante soirée. Elle jouera une Symphonie de son chef, M. Julien Piano à queue de la maison Pleyel.

Concours de billard. — Un grand concours de billard aura lieu le 25 décembre, jour de la Noël, chez M. Camille Tillet, 136, rue de Lille, à l'estaminet Camilla.

Un concours individuel aura lieu le lendemain à 7 h. du soir.

Attestation pour vol. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation du nommé Edouard Blondel, journalier, âgé de 30 ans sous l'inculpation de vol d'une couverture de cheval.

FAITES COMME EUX

Une multitude de malades se sont guéris seuls et sans frais de maux d'estomac, gastrites, toux bronchites, maladies contagieuses, échauffements, vices du sang, dartres, eczémas, plaies des jambes, hémorroïdes en employant les procédés scientifiques contenus dans la brochure de M. Solèmes.

Chacun peut en profiter, il suffit de demander à M. Solèmes, membre de la Société de médecine, au Mans (Sarthe), le petit livre qu'il envoie par la poste, gratis et cacheté, contre un timbre de 15 centimes.

TOURCOING

Disparition. — Le nommé Alfred B..., 24 ans, *tisseur*, à la *Croix Rouge*, sentier du Jambon, est disparu de son domicile depuis lundi.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 22 et 23 décembre

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

VERSEMENTS :

Tourcoing..	269	déposants dont	64	nouv.	30	317	»
Blanc-Seau.	6	»	1			76	»
Croix-Rouge	3	»	1			115	»
Halluin....	3	»	0	—		120	»
Linselles...	6	»	0	—		111.000	»
Roncq.....	6	»	0	—		1.675	»
Bondues...	4	»	0	—		4.300	»
Bouchoute	1	»	0	—		»	»
Neuville...	3	»	0	—		260	»
Mouveaux..	2	»	0	—		25	»
Totaux...	299		73			47.969	»

REMBOURSEMENTS :

Tourcoing..	45	remb. dont	00	soldés.		17.485	72
Blanc-Seau.	1	—	0	—		155	65
Croix-Rouge	0	—	0	—		»	»
Halluin....	0	—	0	—		»	»
Linselles...	0	—	0	—		»	»
Roncq.....	5	—	0	—		8.635	16
Bondues...	2	—	0	—		1.580	»
Bouchoute	0	—	0	—		300	»
Neuville...	2	—	0	—		35	06
Mouveaux..	0	—	0	—		»	»
Totaux.	57		00			22.588	59

Administrateurs du mois de décembre 1889 :

A Tourcoing, MM. F. Lambin, Aug. Buralle, L. Monnier, Léon Salembier ; en Blanc-Seau, M. V. Petit; à la Croix Rouge, M. Wicart; à Halluin, M. Bailly Cornette; à Linselles, M. Boulisé; à Roncq, M. Bondues; à Bondues, M. Delefortrie; à Bouchoute, M. Dalle-Lorthios; à Neuville, M. Delebecque; à Mouveaux, M. J. Bte Lehoucq.

Avis. — Les séances des 29 et 30 Décembre n'auront pas lieu.

Du 1er Janvier au 31 Mars 1890, les séances du Dimanche commencent à 2 heures et demie.

Les versements seront reçus jusqu'à 10 h. 1/2 et les remboursements commencent à 11 h.

Les excédents de 2.000 francs seront remboursés sans avis.

Le caissier,
LEDUC.

AVIS

Les séances des 29 et 30 décembre n'auront pas lieu.

Du 1er janvier au 31 mars, les séances du dimanche commencent à huit heures et demie.

Les versements seront reçus jusqu'à 10 heures et les remboursements commencent à dix heures au guichet.

Les excédents de 2,000 francs seront remboursés sans avis.

LILLE

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Place du Théâtre

Aujourd'hui, vers une heure du matin, *un commencement d'incendie* s'est déclaré dans la maison du tailleur, place du Théâtre, 6, propriétaire des magasins qui portent l'enseigne de : *Au bon Patriote*.

Le feu a pris naissance, on ne sait trop comment, dans la cuisine, située à l'entresol et séparée des magasins par un lanterneau.

Les employés et les domestiques appartenant à la maison étaient couchés depuis quelque temps, quand ils sont venus pour faire le réveillon et M. Bauer était couché avec sa dame et ses cinq enfants, quand, puis neuf heures et demie. Vers une heure du matin, il fut réveillé par des crépitations et des craquements. A la vue des flammes, il fut qu'il y eut une seule pensée: Sauver sa femme et ses enfants.

Ces derniers furent recueillis par des passants et transportés dans les maisons voisines où on leur offrit une généreuse hospitalité.

Les pompiers du poste de la mairie, accourus sur les lieux, se tenaient prêts à se rendre maîtres du feu. Lorsque la *pompe à vapeur arriva, traînée par des* hommes, tout danger avait disparu. Par ordre d'un officier, les sauveteurs vers se bornèrent à inonder la cuisine et le magasin, pour le cas où l'incendie n'aurait pas été complètement éteint.

Nous avons remarqué, en face de la maison incendiée MM. Contamine, Delerde, Cornu et Herland, capitaines de pompiers; M. Godefroy, commissaire de police, M. Lefebvre, inspecteur de police, etc., etc.

Le service d'ordre était fait par une escouade d'agent et le poste de la grande garde.

A deux heures tout était terminé.

Les dégâts, tant commis par le feu que par l'inondation, sont évalués à 5,000 francs environ.

TROIS VOLS A CROIX

Un ouvrier nommé P..., demeurant au hameau de l'Alliance, et s'occupant du *transport des pièces des épluchueuses*, travaillant chez elles, avait laissé devant sa porte une voiture chargée.

Quelques minutes plus tard, un journalier nommé D... enleva une pièce et prit la fuite.

Heureusement, il a été vu par des ouvriers qui se mirent à sa poursuite et le rattrapèrent rue Charles-Quint.

Il a été arrêté et conduit au dépôt du commissariat de la rue des Arts.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits chez M. Auguste Lefebvre, rue des Jardins et ont enlevé deux lapins valant ensemble six francs.

— Un troisième vol a été commis samedi après midi chez Mme Lambin, concierge chez M. Auguste Dutheit rue de Bapaume.

Pendant une *courte absence de Mme* Dambin, le nommé Deleuze, âgé de 16 ans demeurant rue de l'Avenir, s'est introduit chez elle et a enlevé une tire-lire contenant environ quatre-vingt francs, qui se trouvait dans une commode, dans la cuisine.

LE DRAME DE BERSÉE

L'enquête ouverte sur le drame de Bersée se poursuit activement. On a déposé au greffe du parquet de Lille un morceau d'une branche de l'arbre sous lequel s'était caché le braconnier qui a tiré sur Merlio fils. On va extraire de cette branche des grains de plomb qui s'y trouvent et on les comparera à ceux renfermés dans la cartouche trouvée dans le pantalon de Brisacq. On a également apporté au greffe les bas et des plombs trouvés chez le sieur Louis Lespagnol, cultivateur au hameau du Bougeon, près de Bersée.

Les complices de Brisacq n'ont pas encore été découverts ; quant à l'accusé, il persiste toujours dans ses dénégations.

CAMBRAI

L'influenza à Cambrai. — Plusieurs de nos conducteurs sont atteints de la grippe. A la caserne de cavalerie, il y a pas moins de cent vingt-cinq soldats alités.

TERRIBLE ACCIDENT A QUIÉVY

Un terrible accident s'est produit dimanche, à la *sucrerie de Quiévy*. Le sieur J.-B. Galiant a eu ses vêtements pris entre deux engrenages ; le malheureux a été complètement broyé. Galiant laisse une femme et trois enfants en bas âge. Il était âgé de 43 ans.

DUNKERQUE

Fraude. — Les douaniers de faction au Bouillon, ont mis en état d'arrestation, le marin anglais William Cooper, qui débarquait du vapeur norwégien « Jacob Christensen », porteur d'une provision de cigares étrangers.

Vol. — Procès verbal a été dressé à la charge de la *nommée Julie D...*, âgée de 39 ans, sans profession, pour vol d'un foulard, d'une valeur de 4 fr. 50.

Objet trouvé. — Une bretonne de bracelet a été trouvée par la voie publique et rapportée au bureau de police.

Chiffes à vendre. — Avant-hier soir à onze heures trois quarts, deux bateliers nommés Ovide Holland, âgé de 30 ans, embarqué sur la bélandre « Paul et Xavier Dupuis, âgé de 15 ans, de la bélandre « Envie de Réussir » sont tombés à l'eau dans le canal de l'Ile Jeanty, où étaient amarrés leurs bateaux, étant trompés par l'obscurité en se rendant à bord.

Heureusement, leurs cris furent entendus par les frères César et Alexandre Darin, lesquels, aidés du sieur Auguste Biauvet, qui était occupé à pêcher réussirent à les retirer de leur fâcheuse position.

Esquelbecq. — Le train venant de cette localité, et partant à 12 h. 30, est arrivé cette après midi à Dunkerque avec 5 quarts d'heure de retard, à cause d'une avarie de machine. Il n'y a eu aucun accident.

Bergues. — Des marchands de vaches ont insulté et battu M. V... de Woormhoudt, prétendant que ce dernier était l'auteur d'un article paru dans « le Flandre » de Dunkerque et les visant.

Ce journal déclare que M. M. V., ni son correspondant n'en sont les auteurs.

PAS-DE-CALAIS

L'EXPOSION DE LA RUE SAINT-GÉRY A ARRAS

Hier matin, vers six heures et demie, une violente détonation mettait en émoi toute une partie de la rue St Géry. Une explosion venait de se produire dans la maison de M. Cabuil, et à la première détonation succédait un bruit de carreaux brisés et de bois craquant sous la violence de l'explosion.

La pièce où l'explosion a eu lieu est éclairée par un appareil à gaz à coulisses à deux becs, dont, de façon à pouvoir être abaissé ou remonté à volonté. On sait que ces appareils sont surmontés d'un godet qui doit être constamment rempli d'eau si l'on veut empêcher la flotte du gaz, or, *dans l'appareil en question, l'eau était à* peu près tarie; en outre, hier soir, par suite d'une regrettable négligence, le compteur du gaz n'avait pas été fermé.

Pendant toute la nuit, le gaz s'échappa de l'appareil et remplit la pièce. En sorte que, ce matin, quand un domestique, une bougie à la main, s'approcha de l'appareil pour y verser de l'eau, le gaz s'enflamma, déterminant l'explosion.

Un commencement d'incendie se déclara dans la pièce, une salle à manger, dont les fenêtres et les portes avaient été brisées par la violence de l'explosion. Des voisins, attirés par la détonation, accoururent. En quelques minutes on se rendit maître des flammes qui léchaient déjà les rideaux. On n'a pas à noter que peu de dégâts matériels à constater.

Quant au domestique, nommé Bacquet, victime de l'accident, il a des brûlures à la figure et aux mains. Mme Cabuil, de M. Cabuil, a été elle aussi, légèrement brûlée. Heureusement, leurs blessures à tous deux sont légères et l'accident n'aura pas *pour eux de conséquences graves*.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER A ARRAS

Samedi soir vers six heures, un train de marchandises a été pris en écharpe par un autre train, près du passage à niveau du faubourg Ronville.

Les dégâts, relativement importants, sont purement matériels. Deux wagons ont été brisés et la machine du second train a déraillé.

Cet accident a produit des retards considérables dans la marche de la plupart des trains, se dirigeant du Nord sur Paris.

Un service de *Pilotage* a dû être établi entre la gare d'Arras et la bifurcation de Lens. La voie montante, obstruée par la *locomotive sortie des rails*, n'a pu être complètement dégagée que vers 9 heures du soir.

Béthune. — *Grévistes gracié.s.* — Trois nouveaux ouvriers mineurs, condamnés pour faits relatifs à la dernière grève, viennent d'être graciés par M. le Président de la République.

Ce sont les nommés Decoq, de Lens; Denis et Lernoux, de Liévin.

Courrières. — *Une tentative de viol.* — Samedi dernier, la nommée C. Bau